

LE DEVOIR

Vol. CI N° 38

LE MARDI 23 FÉVRIER 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

HORS-JEUX

Pas encore un miracle

Il y avait une quasi-coïncidence de dates qui n'a pas échappé aux experts qui sont rémunérés pour entretenir ce genre de réflexions. Dimanche soir 21 février 2010, les États-Unis d'Amérique affrontaient le puissant club de hockey sur glace du Canada. Trente ans moins un jour plus tôt, le 22 février 1980, une équipe d'amateurs des États-Unis se mesurait à l'invincible URSS. Dans les deux cas, les Américains ont gagné.



JEAN DION

Le parallèle est un peu boiteux, mais quelque part au sud, on n'hésite pas à le faire. En 1980, on avait affaire à une bande

de collégiens sans grande expérience contre la machine soviétique huilée au quart de tour. Cette fois, tous les joueurs font certes partie de la Ligue nationale, mais les effectifs ont été grandement rajeunis. Merci de vos bons services Mike Modano et Bill Guerin, on va plutôt prendre Patrick Kane, Erik et Jack Johnson, Phil Kessel et Bobby Ryan, tous en dessous de 24 ans.

De là à parler d'un nouveau Miracle On Ice, il n'y a qu'un pas, et vous pouvez déjà entendre d'ici les États, qui connaissent des Jeux à décoller la tapisserie, commencer à avoir des frémissements dans la région.

Et le Canada, demandez-vous par souci patriotique? En laissant échapper la joute dimanche, le Canada s'est mis dans une espèce de sorte d'apparence de trouble assez angoissant. C'est que s'il vainc l'Allemagne mardi — et ce serait bien le moindre

VOIR PAGE A 8: MIRACLE

UNE PAGE D'HISTOIRE AVEC UNE DANSE EN OR



VINCENZO PINTO AGENCE FRANCE-PRESSE

LES ONTARIENS Tessa Virtue et Scott Moir ont raflé la médaille d'or hier en danse lors des compétitions de patinage artistique des Jeux de Vancouver. Ils tournent ainsi une page d'histoire en devenant les premiers lauréats canadiens de l'or olympique dans cette discipline. Habillé de blanc, le duo avait pris les devants dimanche à l'issue du programme original au son d'un flamenco espagnol. Âgés de 20 et 22 ans respectivement, Virtue et Moir patinent ensemble depuis 1997. Toutes nos informations sportives à lire en pages B 5 et B 6.

Duceppe discutera souveraineté en Europe

Le chef du Bloc estime qu'il faut continuer le combat, peu importe le climat politique

ALEC CASTONGUAY

Gilles Duceppe prend son bâton de pèlerin pour aller expliquer le projet de souveraineté du Québec en Europe. Même si le mouvement souverainiste est dans un creux de vague ici, le chef du Bloc estime qu'il faut renforcer des liens à l'étranger, développer des contacts, prononcer des discours et démystifier la souveraineté en prévision d'un éventuel référendum.

Cette mission en Europe, qui aura lieu l'automne prochain, est une première pour Gilles Duceppe, qui a déjà prononcé des discours au Canada anglais, mais pas outre-Atlantique. Jusqu'à présent, le terrain européen a surtout été labouré par le Parti québécois. La chef, Pauline Marois, n'a toutefois pas effectué de visite en Europe depuis qu'elle a pris les rênes de sa formation, en octobre 2007.

En marge d'un point de presse à Laval, Gilles Duceppe a affirmé au *Devoir* que le mouvement souverainiste doit poursuivre le travail, peu importe le contexte politique. «Il n'y a pas de raison pour arrêter le combat. Il faut continuer de parler de notre projet. Il faut l'expliquer et en faire la pédagogie», a soutenu M. Duceppe.

Mais est-ce que l'apathie que semblent manifester les Québécois ne devrait pas inciter les ténors souverainistes à patrouiller dans la province plutôt qu'en Europe? Un sondage Léger Marketing-Journal de Montréal publié la semaine dernière montre que 56 % des Québécois sont d'accord avec Lucien Bouchard lorsqu'il affirme que la souveraineté n'est pas réalisable dans un avenir prévisible.

VOIR PAGE A 8: DUCEPPE

ÉCONOMIE

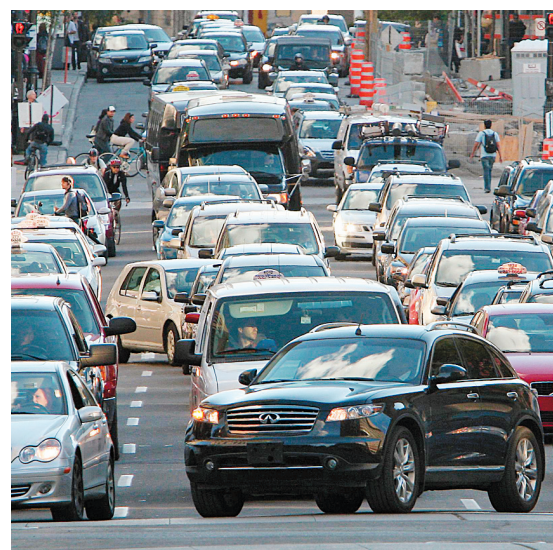
Les experts suggèrent à Québec un pacte 50-50 pour équilibrer le budget

À lire en page B 1

POLLUTION AUTOMOBILE

Washington et Ottawa seront au diapason, affirme Jim Prentice

À lire en page A 3



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



ALEX OGLE AGENCE FRANCE-PRESSE

La Maison-Blanche affirme que son projet rendra la couverture maladie accessible à 31 millions d'Américains qui en sont actuellement privés.

Obama tente un compromis

Le président américain renonce à une assurance maladie publique, mais promet de restreindre l'appétit des assureurs

CLAUDE LÉVESQUE

Le président des États-Unis, Barack Obama, a déposé une série de propositions visant à débloquent l'impasse qui empêche le Congrès de réformer le système de santé. Avec ce projet, la Maison-Blanche renonce à créer un programme étatique d'assurance maladie — la «public option» chère à l'aile gauche du Parti démocrate —, mais elle parle de donner au gouvernement le pouvoir de bloquer les hausses de primes



Barack Obama

excessives exigées par les assureurs privés.

La publication de ce texte sur le site Internet de la Maison-Blanche précède de trois jours un débat télévisé auquel doivent participer le président et les chefs des deux partis au Sénat et à la Chambre des représentants. La réforme de la santé, qui constituait une des promesses phares de Barack Obama pendant sa campagne à la présidence, mais qui reste inacceptable aux yeux de la plupart des élus républicains,

risque donc de dominer l'actualité politique aux États-Unis pendant le reste de la semaine et même au-delà.

La Maison-Blanche affirme que son projet rendra la couverture maladie accessible à 31 millions d'Américains qui en sont actuellement privés, à un coût de 950 milliards en dix ans, une somme qui serait compensée par des économies et certaines taxes. C'est la première fois que la présidence propose un projet explicite en la matière, ayant jusqu'ici laissé l'initiative aux législateurs.

VOIR PAGE A 8: OBAMA

COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Le financement d'Ottawa n'a pas profité également à tous

85 % des fonds alloués à la sécurité des infrastructures sont allés à des groupes juifs contre 8 % à des groupes musulmans

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Il devait servir à toutes les communautés culturelles susceptibles de faire l'objet de menaces, mais, finalement, le programme fédéral de financement des infrastructures de sécurité a très majoritairement profité à la communauté juive du Canada. Selon un décompte effectué par *Le Devoir*, 85 % des fonds ont été alloués à des groupes juifs contre seulement 8 % pour les groupes musulmans.

En 2007, le gouvernement conservateur a annoncé la mise sur pied d'un programme pilote de financement des projets d'infrastructures de sécurité pour les collectivités à risques (PPFPIS). En vertu de ce programme, toute communauté culturelle ayant été l'objet de vandalisme et de menaces motivés par la haine, ou inquiète de l'être, pouvait solliciter une subvention jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Cet argent pouvait servir à se doter de caméras de surveillance, de grillage, de barrières ou tout autre équipement pour resserrer le contrôle autour des établissements. Le programme d'Ottawa est doté d'un budget de trois millions de dollars.

«Ce n'est pas équitable, ce n'est pas juste», dénonce Hussein Hamdani

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées	A 7
Avis publics..	B 4	Météo	B 6
Culture	B 8	Monde	A 5
Décès	B 5	Mots croisés..	B 3
Économie	B 1	Sudoku	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

ACTUALITÉS

RÉFLEXIONS SUR UNE RÉVOLUTION



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

À L'OCCASION d'un déjeuner-conférence devant le Cercle canadien de Montréal, hier midi, le directeur du Devoir, Bernard Descôteaux, s'est interrogé sur les changements que devra opérer l'industrie de la presse écrite pour s'adapter au contexte économique qui prévaut à la suite de la «révolution Internet». M. Descôteaux a également précisé comment son «journal de combats», maintenant fier centenaire, a traversé avec astuce la crise des dernières années alors que les revenus publicitaires ont fondu comme neige au soleil dans tous les médias.

Aide humanitaire en Haïti

Le Canada commence à rapatrier ses soldats

Le Canada, qui a déployé plus de 2000 soldats en Haïti après le séisme du 12 janvier, a entamé un retrait progressif de ses troupes, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon.

L'une des deux frégates canadiennes déployées au large des côtes d'Haïti, le NCSM Halifax et ses 220 membres d'équipage, a quitté samedi les eaux territoriales haïtiennes, a-t-il fait savoir.

Dans les jours qui avaient suivi le séisme, le Canada avait annoncé l'envoi de troupes en Haïti pour une période de 30 à 60 jours.

Le ministre a expliqué le retrait progressif des troupes canadiennes par le fait que «le gouvernement d'Haïti, les Nations unies et d'autres acteurs humanitaires ont de plus en plus la capacité de jouer un rôle dirigeant dans l'organisation des secours d'urgence».

Le Canada va maintenant se concentrer sur la reconstruction à long terme d'Haïti, tout en continuant de fournir une aide de première nécessité notamment par sa participation à la Minustah, la Mission de stabilisation de l'ONU en Haïti, a-t-il ajouté.

M. Cannon a par ailleurs reconnu que le gouvernement canadien devra se résoudre à l'idée que certains des 50 Canadiens dont on est toujours sans nouvelles en Haïti sont bel et bien morts. Pour l'instant, une équipe spécialisée de la GRC continue de passer au peigne fin des ruines de bâtiments dans l'espoir de les retrouver, a-t-il dit.

Officiellement, 34 Canadiens ont été tués dans le séisme et 6515 ont été retrouvés en vie. De ce nombre, 4618 ont été rapatriés au Canada.

Le ministre a enfin souligné la générosité des Canadiens qui, en date du 12 février, avaient donné 154,4 millions de dollars à des ONG venant en aide aux victimes du séisme.

De ce montant, 128,8 millions de dollars seront égalés par le gouvernement fédéral, qui avait déjà aussi annoncé une aide d'urgence de 85 millions, ce qui porte à plus de 368 millions le total de l'aide humanitaire canadienne depuis le séisme.

Le nombre des morts dans le séisme du 12 janvier en Haïti pourrait s'élever à 300 000, et donc largement dépasser le chiffre de 217 000 décès figurant dans le dernier bilan officiel, a estimé le président d'Haïti, René Prével.

M. Prével a en outre demandé que l'on porte assistance au million d'Haïtiens désormais sans logis. «J'appelle à une grande coalition de forces qui nous aide à affronter ce problème rapidement et avec efficacité. S'il vous plaît, aidez plus d'un million de Haïtiens qui dorment tous les jours dans la rue», a-t-il déclaré.

D'ailleurs, les premières pluies «ont commencé à rendre impossible toute vie humaine digne» pour ceux qui ont perdu leur logement, a souligné le chef d'Etat haïtien.

Agence France-Presse

C'EST FACILE DE CHOISIR SON

REER



LE NOM LE DIT

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBECVOTRE
REER
GARANTI
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE
1%la première année
pour les nouveaux fonds
REER, FERR, CRI et FRVÉpargne
Placements
Québec

UdeM

Guy Breton succède à Luc Vinet

«Un désastre pour l'Université», dit le président du syndicat des professeurs

MARCO
BÉLAIR-CIRINO

Au terme d'un conclave qui aura duré cinq jours, le Conseil de l'Université de Montréal a jeté sur son dévolu sur l'actuel vice-recteur exécutif, Guy Breton, pour succéder à Luc Vinet comme recteur, a annoncé la chancelière de l'institution, Louise Roy, hier soir.

«C'est vraiment un désastre et je ne sais pas comment l'université va se relever», a déclaré le président du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM), Louis Dumont. «M. Breton était membre de la direction actuelle et c'est un désastre en termes de gestion: 40 à 140 millions de déficit ou le désastre du 1420, boulevard Mont-Royal. Il n'y a rien que la direction a fait qui a favorisé la cohésion qui est essentielle pour l'université. On s'en va vers une grande campagne en septembre et je ne vois pas comment on va rassembler les forces vives de l'université», a-t-il ajouté.

Le SGPUM appelait de tous ses vœux que le prochain recteur ne soit pas une personne associée à l'actuelle administration de l'Université.

Trois candidats en lice

En plus du D^r Breton, le comité de consultation mis sur pied en vue de la nomination du prochain recteur avait suggéré, jeudi dernier, les noms de Jacques Frémont, provost et vice-recteur aux affaires académiques, et de Marc Renaud, professeur à la Faculté des arts et des sciences au Conseil de l'Université.

Tous trois avaient été triés sur le volet à partir d'un groupe de 11 personnes. Marc Renaud était donné favori lors de deux consultations.

M. Breton a notamment été directeur de département et vice-doyen exécutif à la Faculté de médecine, où il a commencé à enseigner en 1979. Il entrera en fonction le 1er juin pour un mandat de cinq ans. Le maintien de la qualité des programmes dans un contexte financier «très difficile» et la prochaine campagne de financement de l'Université seront en tête de sa liste de priorités.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Canadien d'abord



MICHEL DAVID

Quand l'Assemblée nationale a souligné le centenaire du *Devoir*, mercredi dernier, Gérard Deltell n'a pas pu s'empêcher de suggérer à ses collègues la lecture d'un article «fort intéressant» publié ce jour-là en page A 5.

Sous le titre «Gérard Deltell, un conservateur dans l'âme», mon collègue Robert Dutriscy y faisait le compte rendu d'un entretien avec le nouveau chef de l'ADQ. Le premier ministre Charest n'a pu retenir un commentaire narquois: «Je l'ai lu mot à mot et je lui promets que l'article va marquer sa carrière politique.»

La remarque se voulait humoristique, mais M. Charest a vu juste: il se dégage de cet entretien un portrait passablement inquiétant qui pourrait bien revenir hanter le successeur de Mario Dumont.

Il est vrai que M. Deltell a hérité d'un parti dans un état de délabrement avancé et qu'il lui faut d'abord sauver les meubles, mais le corridor idéologique dans lequel il s'est confiné semble dangereusement étroit et risque de marginaliser l'ADQ à jamais.

Après avoir largement inspiré le concept de «souveraineté-partenariat» et fait partie du triumvirat qui avait dirigé le camp du Oui en 1995, M. Dumont avait pris ses distances au lendemain du référendum, mais il n'a jamais voulu cadencasser l'avenir en tournant définitivement le dos à la souveraineté. Son successeur, lui, ne veut pas entendre parler: il a voté Non en 1995 et il le referait encore.

Son arrivée marque une véritable rupture dans la brève histoire de l'ADQ, née de la dissidence d'une poignée de libéraux regroupés autour de Jean Allaire, qui avaient refusé de suivre Robert Bourassa, quand celui-ci avait accepté de réintégrer le giron constitutionnel canadien pour un plat de lentilles à Charlottetown.

Son nouveau chef ne demande plus rien. Ni pouvoirs supplémentaires, ni nouveau statut constitutionnel. Avec les années, l'autonomisme adéquat était déjà devenu un concept de plus en plus vague. Aujourd'hui, c'est une expression complètement vide de sens. Comme en 2002, quand Mario Dumont avait commis l'erreur d'aller se faire applaudir par les membres du Canadian Club de Toronto, le dossier constitutionnel a disparu de l'écran radar de l'ADQ.

Chez un homme aussi féru d'histoire politique québécoise, ce désintérêt pour la question nationale est étonnant. Pour reprendre l'expression qu'avait amèrement regrettée Daniel Johnson, M. Deltell est «Canadien d'abord et avant tout».

Il reproche à Jean Charest de chercher querelle à Stephen Harper pour des raisons partisans. Sur l'échelle de l'agressivité envers Ottawa, M. Charest ne se situe pourtant pas très haut. M. Deltell devrait faire attention à ne pas afficher aussi ouvertement ses amitiés avec le Parti conservateur. Comme son prédécesseur, il risque de se faire traiter de «tapis de portes».

Soit, la lutte contre les changements climatiques, qui est le sujet d'accrochage le plus récent, n'a jamais été une grande préoccupation pour l'ADQ, mais que pense son chef de l'harmonisation de la TVQ avec la TPS, du projet de commission des valeurs mobilières pancanadienne, de la diminution du poids du Québec à la Chambre des communes, de la réforme du Sénat?

Un an après l'hécatombe de décembre 2008, un sondage réalisé par la firme Segma Recherche présentait toujours Québec comme l'endroit où l'adhésion aux valeurs adéquistes était la plus forte. «C'est clairement la base électorale du parti, avec l'appui de la génération X [35-44 ans]. S'il y avait un endroit pour relancer le parti, c'est à Québec», expliquait le président de Segma, Raynald Harvey.

M. Deltell l'a très bien compris, comme en témoigne la campagne qu'il a menée, heureusement sans succès, pour rebaptiser «autoroute de la Bravoure» une artère de la capitale qui honore la mémoire d'Henri IV.

Il ne faut pas avoir un grand souci identitaire pour faire aussi peu de cas du roi de France qui a expédié Champlain sur les bords du Saint-Laurent, mais en raison de la proximité de la base militaire de Valcartier, le sacrifice des soldats tombés en Afghanistan suscite une forte émotion à Québec.

L'ADQ a toujours été animée par un puissant courant antisindical, mais son nouveau chef a cru utile de renchérir en dénonçant les «incompétents» et les «emplois inutiles» au sein de la fonction publique. Ses propos ne peuvent que trouver une résonance à Québec, où le dénigrement des fonctionnaires est un véritable sport.

Malgré son souci de diminuer les dépenses de l'État, la sympathie avec laquelle M. Deltell a accueilli les exigences pourtant plus élevées des médecins spécialistes contraste avec son rejet des demandes du front commun. À ses yeux, la campagne publicitaire d'une rare démagogie lancée par la Fédération des médecins spécialistes du Québec constitue une «approche beaucoup plus constructive».

Jean Charest ne cachait pas son animosité envers Mario Dumont, mais il est nettement mieux disposé envers son successeur, qui devrait peut-être s'en inquiéter. Non seulement les méthodes musclées que propose l'ADQ pour assainir les finances publiques font passer M. Charest pour un homme modéré, mais le premier ministre a enfin trouvé plus canadien que lui. Qui l'édit cru?

mdavid@ledevoir.com

Droits et Démocratie

La nomination de Latulippe à la tête du conseil ne fait pas l'unanimité

Les libéraux critiquent le choix, le NPD s'y oppose et le Bloc l'accepte sous condition

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La crise qui sévit à Droits et Démocratie n'émeut pas outre mesure le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. Celui-ci a réaffirmé hier sa confiance totale dans le conseil d'administration de l'organisme, pourtant conspué par les employés, et a nommé un nouveau président, un ancien collègue politique du ministre et militant de la première heure de l'Alliance canadienne.

Gérard Latulippe entrera en fonction à la mi-mars, après que le gouvernement aura consulté les trois partis d'opposition à propos de cette nomination. On sait déjà qu'Ottawa n'obtiendra pas le feu vert de tous. Le NPD s'oppose à ce choix partisan, le Bloc québécois l'accepte avec des conditions tandis que les libéraux le critiquent. On ne sait pas avec certitude si leur approbation est nécessaire.

Gérard Latulippe cumule une longue expérience en matière de travail sur la scène internationale. Il a été délégué général du Québec à Bruxelles, notamment. Il est à l'heure actuelle directeur résident du National Democratic Institute (NDI) en Haïti. Il était auparavant directeur du NDI au Maroc et a travaillé pour cette même organisation en Jordanie, Libye, Irak, Géorgie, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Égypte et au Burkina Faso.

C'est cependant le parcours politique de Gérard Latulippe qui fait tiquer. Il a été ministre libéral provincial sous Robert Bourassa à l'époque où Lawrence Cannon faisait son entrée en politique provinciale. Il a dû démissionner pour des raisons de conflit d'intérêts. Gérard Latulippe a surtout été

un militant convaincu de l'Alliance canadienne.

En 2000, il a coprésidé la campagne au leadership de Stockwell Day qui, une fois chef, en a fait son lieutenant québécois. Il s'est présenté à l'élection générale de 2000 dans Charlesbourg contre le bloquiste Richard Marceau. Il a récolté 15 % des voix. En 1994, il s'était dit souverainiste.

Celui qui dirigera la destinée de l'organisme qui se consacre aux droits de la personne s'est déjà prononcé contre le mariage homosexuel, le mariage devant à son avis avoir pour but la procréation. Il s'est aussi prononcé en faveur de la peine de mort dans les cas de «criminels en série».

«Je crois fermement que M. Latulippe est le candidat idéal pour rediriger Droits et Démocratie vers la promotion des valeurs canadiennes telles que la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit», a dit le ministre Cannon dans son communiqué. Est-ce à dire que Droits et Démocratie s'était éloigné de ces valeurs, et si oui, quand? Évasif, le ministre a répondu en conférence de presse qu'il s'agissait d'«un rappel». Il a nié qu'il s'agit d'une nomination partisane.

Le ministre Cannon a d'ailleurs réaffirmé sa confiance dans le conseil d'administration de l'organisme. «Le gouvernement a pleinement confiance dans le conseil d'administration pour gérer la destinée de Droits et Démocratie.» C'est pourtant de ce conseil que se plaignent les employés. Ils en critiquent le président, Aurel Braun, et ses collègues Jacques Gauthier, David Matas, Elliott Tepper, qui ont tous contribué, entre autres, à la réorientation de l'organisme en faveur d'une position plus pro-Israël



Ottawa a pleinement confiance dans le conseil pour gérer la destinée de Droits et Démocratie, dit Cannon

dans le conflit au Moyen-Orient. Le ministre conserve tous ces gens en poste. Il n'est pas question non plus d'annuler la décision antérieure de M. Gauthier de suspendre trois directeurs.

Le seul reproche émis par le ministre concerne cette enquête effectuée auprès des employés montréalais de Droits et Démocratie. Jacques Gauthier s'était plaint qu'aucun ne soit juif. Le ministre dit ne pas avoir de confirmation qu'une telle enquête ait eu lieu, mais «si c'est le cas, ce serait complètement inacceptable», a-t-il dit.

Un allianciste mal reçu

Les partis d'opposition estiment que le ministre passe à côté du problème, celui de la gouvernance au sommet. «Nous nous opposons à cette nomination qui par ailleurs ne s'attaque pas au vrai problème», indique Paul Dewar, du NPD. Le chef libéral, Michael Ignatieff, n'a pas donné son avis définitif, mais il croit que cette nomination d'un conservateur «empire le problème». Le Bloc québécois voudrait d'abord convoquer M. Latulippe en comité parlementaire pour obtenir son point de vue sur différents enjeux internationaux.

Notons par ailleurs que la haute direction non suspendue de Droits et Démocratie a fait savoir à la firme Samson Bélaire, embauchée vendredi, qu'elle ne collaborerait pas à son enquête. Du moins, pas tant qu'elle n'aura pas une explication approfondie, et par écrit, des motifs de cette enquête. «Les conditions nécessaires à une enquête indépendante, équitable et transparente ne sont pas réunies», écrivent les quatre directeurs dans une lettre dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Le Devoir

Avec la collaboration d'Alec Castonguay

■ Voir aussi en page A 7 le texte de l'Alliance de la fonction publique du Canada.



Le gouvernement fédéral veut calculer les émissions de gaz à effet de serre par véhicule tandis que Québec a choisi de faire une moyenne du parc automobile d'un constructeur.

Pollution automobile

Washington et Ottawa seront au diapason, affirme Jim Prentice

Le ministre fédéral de l'Environnement nuance sa sortie contre Québec

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Jim Prentice est catégorique: les normes de réduction des émissions polluantes des véhicules qui seront mises en application aux États-Unis seront exactement les mêmes au Canada. Et le Québec devra s'adapter, dit-il.

Le ministre de l'Environnement a contredit hier en entretien téléphonique avec *Le Devoir* des commentaires émis cette fin de semaine par le premier ministre Jean Charest. Ce dernier a déclaré avoir été informé par le responsable de l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA), Lisa Jackson, de l'imminence du dépôt par l'EPA d'un projet de règlement imposant aux constructeurs automobiles des normes de réduction des émissions polluantes des véhicules.

Le président Obama a déjà annoncé en mai un projet du même type — largement inspiré par les normes californiennes —, mais celui-ci est actuellement bloqué devant le Congrès. L'EPA a toutefois l'autorité pour court-circuiter ce blocage, puisqu'elle est chargée de protéger les Américains de la pollution de l'air.

Selon M. Charest, les normes adoptées seront donc essentiellement celles de la Californie, grande inspiration du Règlement québécois sur les émissions de GES pour les véhicules automobiles entré en vigueur à la mi-janvier.

Or, Jim Prentice affirme que la réalité est différente: d'une part, le projet de règlement évoqué par Mme Jackson n'est pas une copie conforme des normes californiennes, dit-il. D'autre part, les normes québécoises et californiennes ne sont pas absolument identiques entre elles, ajoute le ministre, qui a déclenché une véritable tempête le 1er février en qualifiant de «sottise» l'adoption par Québec de son projet de règlement.

Dans un cas comme dans l'autre, les différences ne sont pas immenses, reconnaît M. Prentice, mais il ajoute que les détails comptent dans ce type de dossier.

Peu importe que Washington choisisse la voie législative traditionnelle ou celle de l'EPA, Jim Prentice affirme que les deux pays travailleront de concert pour avoir une norme continentale harmonisée. Il doit d'ailleurs rencontrer Mme Jackson aujourd'hui pour faire avancer le dossier.

«Les États-Unis publieront leur projet en mars, nous aussi, et ils seront identiques», a-t-il garanti.

Mais «les normes adoptées ne seront pas identiques à celles de la Californie, et certainement pas à ce qui a été adopté par Québec», a indiqué le ministre. Ce dernier estime qu'il y a des «différences importantes dans la substance et les échéanciers» choisis par Québec, par rapport à ce qu'Ottawa et Washington envisagent.

M. Prentice montre notamment du doigt les méthodes de calcul des limites d'émissions (Ottawa veut calculer l'empreinte véhicule par véhicule, alors que Québec a choisi de faire une moyenne du parc automobile d'un constructeur) et des diffé-

rences dans la classification des véhicules. «J'espère qu'ils travailleront avec nous pour harmoniser ces normes, a-t-il souhaité. Je crois qu'ils le feront.»

Pas de critique

Cela dit, Jim Prentice a tenté hier de nuancer sa sortie du 1er février. Celle-ci avait provoqué un tollé général au Québec — et chez les partis d'opposition à Ottawa —, plusieurs y voyant l'attaque d'un gouvernement peu enclin à l'action verte face aux initiatives d'un autre gouvernement plus proactif. Jean Charest et sa ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, avaient trouvé «fallacieux» les propos de M. Prentice, accusé d'avoir «endossé totalement le discours du lobby des constructeurs automobiles».

«Je n'ai jamais été critique des efforts faits par Québec, s'est défendu hier Jim Prentice. J'ai toujours été élogieux [...]. Nous travaillons tous pour avoir des normes d'émissions polluantes pour les automobiles. Mais pour que ce soit efficace, il faut que ce soient des normes nord-américaines.»

Regrette-t-il l'emploi du mot «sottise» [folly]? «Je n'ai jamais dit qu'il était mauvais d'adopter des normes. J'ai dit que si chacun des 50 États et chacune des 10 provinces essaient de faire ça séparément, nous aurons des répercussions économiques qui ne sont dans l'intérêt de personne. À la fin, nous devons travailler tous ensemble.»

Le Devoir

ACTUALITÉS

Enquête publique sur les opérations de déneigement

Pour les chauffeurs, les angles morts peuvent aller jusqu'à 10 m

JEANNE CORRIVEAU

Il est parfois difficile, voire impossible, pour un conducteur de véhicule lourd de voir les piétons qui circulent près de son camion. La question des angles morts a marqué la première journée de l'enquête publique du coroner Luc Malouin sur la mort de quatre piétons au cours d'opérations de déneigement l'hiver dernier.

Le 3 février 2009, lorsque Marc Choquette, au volant de son camion, a amorcé un virage à droite pour s'engager vers le nord dans l'avenue Emile-Duployé, à l'angle de la rue Sherbrooke, deux piétons entreprenaient au même moment de traverser la rue. Happés par le véhicule lourd, Solange Saint-Onge et Jean-Pierre Pinet, âgés respectivement de 72 et 71 ans, n'ont eu aucune chance.

Pour le policier Martin Roy, agent de reconstitution de scène, il est clair que les piétons avaient priorité. Mais il a aussi démontré que du haut de son habitacle, le conducteur pouvait difficilement voir les piétons qui se tenaient près du véhicule. Le policier a expliqué que la zone de «non-visibility» pouvait s'étendre jusqu'à 10 mètres à certains

endroits. Selon lui, si le véhicule avait été doté d'un détecteur à infrarouge, l'homme au volant du véhicule aurait pu être averti de la présence des deux piétons. Reste que l'agent Roy a précisé qu'en roulant dans la rue Sherbrooke, le chauffeur aurait pu apercevoir de loin le couple qui marchait sur le trottoir.

De son véhicule stationné à quelques mètres de là, Kenne-

Si le camion de déneigement avait été doté d'un détecteur à infrarouge, le conducteur aurait pu être averti de la présence des deux piétons

th Deschênes, un col bleu de la Ville de Montréal, a assisté au drame. Il a affirmé avoir tenté en vain d'attirer l'attention du camionneur à l'aide de son klaxon. Avant d'effectuer son virage, le camionneur avait-il actionné son clignotant? «*Je pense que oui*», a répondu le témoin. Le conducteur du poids lourd, Marc Choquette, pourra donner sa version des faits puisqu'il témoignera ce matin.

Imprudence d'un piéton
Chauffeur d'une niveleuse,

Jean-Denis Payant affirme n'avoir jamais vu Rajaa Benkiran lorsqu'elle est passée devant son véhicule pour traverser la rue Jean-Brillant, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce le 15 décembre 2008. Mme Benkiran, 49 ans, est décédée, happée par le poids lourd. Les policiers venus témoigner hier matin ont affirmé que la victime avait fait

preuve de négligence en traversant entre deux intersections, à 50 mètres du passage piétonnier le plus proche.

Les audiences se poursuivront jusqu'à vendredi. Le coroner se penchera aussi sur le cas de Lucie Rivard Lanouette, 76 ans, happée par un camion de déneigement le 3 février 2009 dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Au terme de l'enquête publique, Luc Malouin formulera des recommandations visant à améliorer la sécurité entourant les opérations de déneigement.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Quatre piétons ont perdu la vie l'hiver dernier à Montréal au cours d'opérations de déneigement.

Le Devoir

EN BREF

Trente-deux personnes disparues à Madère

Funchal — Les recherches se sont poursuivies hier pour tenter de localiser 32 personnes portées disparues, après les coulées de boue et des inondations qui ont fait 42 morts et 120 blessés samedi sur l'île portugaise de Madère. Les personnes disparues risquent de ne jamais être retrouvées parce qu'elles ont probablement été emportées par la mer, selon les autorités. Les sauveteurs utilisaient des chiens entraînés pour retrouver d'éventuels survivants ensevelis sous des débris. Le nombre de personnes disparues est passé de 4 à 32 dans la journée, des habitants ayant contacté les autorités pour signaler ces disparitions, a déclaré Conceicao Estudante, responsable régional du tourisme et des transports. Selon les autorités locales, ce sont les pires orages qu'ait connus Madère. L'équivalent d'un mois de précipitations est tombé en huit heures principalement sur la capitale Funchal. — AP

Énergie verte: des prêts aux fermiers

Ottawa — Le gouvernement fédéral a décidé d'offrir du financement pour les producteurs agricoles et les agro-entrepreneurs qui veulent utiliser de l'énergie verte dans le cadre de leurs activités. Selon le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, les fermes canadiennes sont entourées de sources d'énergie et Ottawa souhaite aider les fermiers à investir dans les technologies nécessaires pour exploiter cette manne. Disponible à compter du 1^{er} mars, le programme gouvernemental fournira de l'aide financière aux fermiers afin qu'ils puissent acheter et installer l'équipement nécessaire pour produire sur place des énergies renouvelables comme le biogaz et l'énergie géothermique, éolienne et solaire. Le prêt Énergie est d'une durée maximale de cinq ans. Il propose un taux variable ou fixe et des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels. — La Presse canadienne

Des sénateurs demandent de rebâtir la GRC

Ottawa — Des sénateurs libéraux qui siégeaient à un comité maintenant démantelé ont dévoilé une déclaration de principes qui recommande des changements en profondeur pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le document a été présenté hier par six libéraux qui siégeaient au Conseil permanent de la sécurité nationale et de la défense du Sénat lors de la session parlementaire précédente, alors même que les travaux au Parlement demeurent prorogés. Le document argue qu'il est bien plus sensé de rebâtir la force policière nationale que de tenter de jeter davantage de personnes dans les prisons déjà trop pleines du Canada. Les auteurs du document soutiennent que tout criminel réputé sait qu'une bonne politique pour la prévention du crime est bien plus efficace que le plan du gouvernement fédéral visant à emprisonner davantage de personnes durant plus longtemps. Le document reconnaît qu'une réforme de la GRC est sur le point d'être entreprise, mais ces sénateurs libéraux disent avoir peu confiance envers le processus. — La Presse canadienne

Fini le chocolat!

Gatineau — Plus question de manger une poutine, une tablette de chocolat ou de boire une boisson gazeuse aux hôpitaux de Hull ou de Gatineau. Un an après avoir lancé sa campagne «*Bien choisir... Bien manger*», le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau a annoncé hier avoir atteint son objectif de «*zéro malbouffe*». Tous les produits à base de friture ont été éliminés du menu. Il n'y a d'ailleurs plus de friteuse à l'Hôpital de Hull. Exit aussi les boissons gazeuses, qui ont été remplacées par de l'eau, et des jus 100 % fruits. Les casse-croûte offrent aussi des produits plus sains. — La Presse canadienne

REER
INVESTISSEZ ICI

obtenez maintenant

+30 %

d'économies d'impôt

Cotiser à un REER du Fonds de solidarité FTQ, c'est investir dans des entreprises québécoises prestigieuses et FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

LE FONDS
INVESTIT ICIFier partenaire d'affaires du
CLUB DE HOCKEY CANADIEN

RÉGION DE MONTRÉAL

SIÈGE SOCIAL

8717, rue Berri, Montréal

BROSSARD

4805, boul. Lapinière

LAVAL

2100, boul. Le Corbusier, bureau 1

POINTE-AUX-TREMBLES

13515, rue Sherbrooke Est

Heures d'ouverture:

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 9h à 17hFONDS
de solidarité FTQ514 383-FONDS (3663)
1 800 567-FONDS (3663)
www.fondsftq.com

LE MONDE

L'UE condamne vivement l'affaire de Dubaï

Bruxelles évite diplomatiquement de mentionner Israël

Bruxelles — L'UE a vivement condamné hier dans une déclaration appuyée par l'ensemble de ses États membres l'assassinat d'un activiste palestinien à Dubaï et l'emploi de faux passeports par les suspects.

Le communiqué ne cite pas nommément l'Etat d'Israël, mais exprime la désapprobation des États membres de l'UE au sujet de la mort de Mahmoud al Mabhouh, tué le mois dernier à Dubaï par un groupe de personnes utilisant de faux passeports européens et qui, selon les autorités de Dubaï, travaillaient pour Israël.

«L'assassinat de Mahmoud al Mabhouh à Dubaï le 20 janvier soulève des questions qui inquiètent profondément l'Union européenne»

de faux passeports était un sujet de préoccupation pour l'ensemble des Vingt-Sept. Israël est resté très discret dans cette affaire, refusant de confirmer ou de démentir l'implication présumée du Mossad dans la mort du dirigeant palestinien ou les accusations selon lesquelles les passeports auraient été falsifiés. La police des Emirats est convaincue que des agents des services secrets israéliens sont responsables de la mort de Mabhouh.

La déclaration, approuvée

Reuters

L'AFFAIRE ERGENEKON

Plusieurs ex-généraux turcs sont arrêtés

Istanbul — Plusieurs généraux turcs à la retraite et d'autres responsables de l'armée ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête sur un complot présumé visant à évincer le gouvernement, ont rapporté hier des chaînes de télévision locales.

La descente de police, l'une des plus importantes de l'histoire du pays dirigée contre l'armée, vient s'ajouter à une longue liste d'enquêtes sur d'autres complots présumés destinés à faire chuter le parti islamiste-conservateur au pouvoir en Turquie, l'AKP.

La succession de ces procédures judiciaires n'a fait que raviver ces derniers mois les tensions déjà importantes entre le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan et l'armée, qui se pose en garante de la laïcité.

La chaîne de télévision turque NTV a rapporté que l'ancien chef d'état-major de la marine, Ozden

Ornek, l'ancien chef d'état-major de l'aviation, Ibrahim Firtina, et plusieurs autres anciens hauts responsables de l'armée ont été arrêtés dans les villes d'Istanbul, Izmir et Ankara, dans le cadre de l'enquête sur un complot. Une autre chaîne de télévision, CNN Turk, a rapporté de son côté que sept officiers à la retraite et sept autres encore en service ont été interpellés. Le médiapresse que l'actuel chef d'état-major des armées, Ilker Basbug, a annulé un voyage initialement prévu en Egypte à cause de l'opération.

L'armée, qui a renversé quatre gouvernements depuis cinquante ans, est jugée quasi intouchable et la comparution de ces anciens commandants devant une juridiction civile aurait été impensable il y a encore quelques années.

Reuters

EN BREF

L'agitation politique se poursuit en Côte d'Ivoire

Toumodi — Des manifestants ont à nouveau défilé hier dans plusieurs villes de Côte d'Ivoire, en se heurtant parfois aux forces de sécurité, rapportent des témoins. Les troubles sont devenus quasi quotidiens dans le pays depuis que le président Laurent Gbagbo a dissous le gouvernement et la commission électorale le 12 février. Un homme qui défiait à Abobo, en banlieue nord d'Abidjan, a déclaré que deux manifestants ont été tués par des tirs de la police, ce que cette dernière a démenti. Vendredi, au moins cinq manifestants ont été tués et des dizaines d'autres blessés par les forces de sécurité à Gagnoa, au sud-est de Yamoussoukro, lors d'un rassemblement contre les initiatives de Gbagbo. La colère populaire est attisée par les atermoiements du régime concernant la pré-

sidentielle prévue il y a cinq ans, mais sans cesse repoussée au prétexte que les listes électorales ne comporteraient pas que des Ivoiriens «de souche». — Reuters

Afghanistan: 27 civils sont tués

Kaboul — L'OTAN a tué au moins 27 civils dans une frappe dimanche en Afghanistan, selon Kaboul, une nouvelle erreur qui a contraint le commandement des forces internationales à présenter des excuses. La force de l'OTAN (ISAF) a reconnu la frappe et a promis hier une enquête. Les avions de l'ISAF ont visé trois véhicules dimanche matin dans la province de Daykundi, dans le centre du pays, a annoncé le gouvernement afghan. La frappe a tué au moins 27 civils, selon le gouvernement qui a révisé à la baisse un précédent bilan de 33 morts, tout en qualifiant ces pertes civiles d'injustifiables. — AFP

NIGER

Le chef de la junte devient président

BOUREIMA HAMA

Niamey — La junte arrivée au pouvoir au Niger depuis moins d'une semaine a annoncé hier que son chef devenait président pour une «période de transition», tandis que le chef d'Etat déchu, Mamadou Tandja, restait détenu dans une villa «luxueuse».

Durant cette période, de nouvelles institutions seront créées, selon une ordonnance lue hier soir à la radio publique. «Le CSRD [Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, junte] est l'instance suprême de conception et d'orientation de la politique de la nation, il est dirigé par un président qui exerce les fonctions de chef de l'Etat et de chef du gouvernement», selon l'ordonnance.

Le chef d'escadron Salou Djibo, à la tête du putsch de jeudi, endosse donc le costume présidentiel. Il «nomme par décret un premier ministre et les membres du gouvernement et met fin à leur fonction», précise la déclaration des militaires sans indiquer qui occupera ces fonctions.

Appuis de la population

La rue a donné son appui à la junte avec des manifestations de soutien de milliers de personnes à Niamey, dans d'autres grandes villes du pays. Aucun trouble significatif n'a été signalé depuis.

La radio précise que l'ordonnance est relative à «l'organisation des pouvoirs pendant la période de transition», mais la durée de la transition n'est pas indiquée.

Un «organe» sera créé sous l'autorité du président du CSRD et sera chargé de rédiger un



EMMANUEL BRAUN REUTERS

L'armée est sur un pied d'alerte depuis le coup d'Etat.

code pénal et une nouvelle Constitution qui sera soumise au référendum pour son adoption, est-il encore ajouté dans cette ordonnance.

Un Comité constitutionnel et une Cour d'Etat seront créés pour remplacer la Cour constitutionnelle et la Cour suprême, dissoutes après le coup d'Etat.

Et un Observatoire national de la Communication (ONC) remplacera le Conseil supérieur de la Communication (CSC), également dissous.

Dès leur arrivée au pouvoir, les militaires avaient suspendu la Constitution très controversée

d'août 2009, dissous le gouvernement et annoncé des élections à une date non fixée.

Restaurer la démocratie

Hier après-midi, le Front uni pour la sauvegarde des acquis démocratiques (FUSAD), une importante organisation réunissant syndicats et groupes de défense des droits de la personne, avait appelé «les militaires à tenir leur promesse de restaurer la démocratie dans les délais les meilleurs».

Samedi, un membre de la junte a affirmé que la junte voulait «assainir la situation politique» et

«réconcilier les Nigériens». «Nous comptons organiser les élections, mais avant, il faut assainir la situation», assurait le colonel Djibrilla Hamidou Hima.

Le Collectif des organisations de défense de droit de l'Homme (CODDH) appelait la junte à «aller vite pour aboutir à la restauration de la démocratie et au respect des droits de la personne».

La communauté internationale et l'opposition ont condamné ce coup et multiplié ces derniers jours les appels à un retour rapide aux règles démocratiques.

Agence France-Press

DARFOUR

Ouverture de négociations entre le pouvoir soudanais et le principal mouvement rebelle

Johannesburg — Jusqu'à quel point le principal mouvement armé du Darfour, le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), est-il prêt à faire la paix avec le pouvoir soudanais, avec lequel il a ouvert des négociations directes hier, au Qatar, après avoir signé un cessez-le-feu, samedi, au Tchad ?

Le texte signé samedi à N'Djamena n'est encore qu'une ébauche de paix, prévoyant un cessez-le-feu et un cadre de négociations entre le Soudan et le JEM. Mais le mouvement, dont une partie des cadres est passée par le même moule idéologique que les membres du gouvernement soudanais (celui des cellules islamistes arrivées au pouvoir en 1989), pourrait s'engager plus avant avec les autorités de Khartoum.

Dans l'immédiat, la signature du texte par Khalil Ibrahim, le chef du JEM, après de discrètes tractations avec Ghazi Salahuddin Atabani, l'envoyé pour le Darfour du président soudanais, ouvre la participation du JEM aux pourparlers entre le pouvoir soudanais et d'autres factions du Darfour.

Une menace

Le mouvement darfourien, de loin le plus menaçant pour le Soudan, est parvenu en 2008 à atteindre Omdourman, la ville jumelle de Khartoum, la capitale. Pour y arriver, il a fallu que les colonnes des rebelles du JEM partent de leurs bases disséminées à la frontière tchado-soudanaise avec le soutien de mili-



MOHAMED NURELDIN REUTERS

Un des dirigeants du JEM, Ahmed Wadiay, a été accueilli par des partisans à son arrivée à Khartoum.

itaires tchadiens, puis qu'elles bénéficient d'autres complicités au sein de l'armée soudanaise. L'opération avait échoué, mais elle avait fait la démonstration du danger encouru par la capitale.

Parallèlement, le JEM avait assuré la défense de N'Djamena, la capitale tchadienne, puis de celle de l'est du Tchad, face aux attaques des rebelles tchadiens équipés et financés par le Soudan. Le mouvement de Khalil Ibrahim est donc le pivot des actions militaires dans le conflit par procuration que le Tchad et le Soudan mènent depuis 2003.

Ce conflit, les deux pays sont parvenus à la conclusion qu'il entrerait dans leurs intérêts conjoints d'y mettre fin, au moins pour un temps, afin de lancer des processus électoraux dont ils espèrent qu'ils restaureront leur légitimité, très entamée. Des élections

générales doivent avoir lieu au Soudan dès le 11 avril.

Apaisement

Le président tchadien, Idriss Déby, s'est rendu à Khartoum le 8 février pour faire la démonstration de ses intentions d'apai-

ment. Il avait poussé le JEM à se faire plus discret au Tchad.

Mais pendant le week-end, des éléments du JEM basés côté Soudan ont été engagés dans des combats avec l'armée soudanaise. Rien qui menace, à ce stade, le processus entre le JEM et le pouvoir.

Depuis une dizaine de jours, l'armée soudanaise mène dans la région du Djebel Mara une offensive contre les commandants fidèles à l'autre grand chef rebelle du Darfour, Abdel Wahid Al-Nour, ex-président de l'Armée de libération du Soudan (SLA), désormais à la tête d'une des factions du mouvement.

Plus de 2 millions de déplacés dont les villages ont été attaqués ou complètement détruits vivent toujours dans des camps. Il est peu probable que ces déplacés puissent retrouver leurs terres, et encore moins qu'ils participent aux élections du 11 avril.

Le Monde



Camps d'été

2010

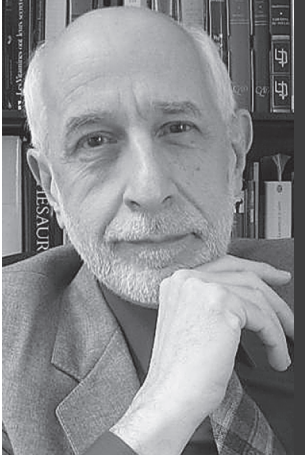
MWS  DEPUIS 1983

CAMPS D'IMMERSION EN ANGLAIS



Pour étudiants de 7 à 17 ans
Centre-ville de Montréal et Toronto
Camp de jour et résidence
www.mwscamps.com

Pour information:
à Toronto: (416) 921-6998
à Montréal: (514) 531-4193
office@mwscamps.com



François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

ÉDITORIAL

La dette européenne

La fraude

C'est confirmé. Plusieurs pays européens ont fait ce que la Grèce a fait: enjoliver la comptabilité de l'État. Ces opérations de maquillage ont été conçues, exécutées, par les poids lourds américains de la finance ainsi que par certains britanniques. En un mot, la réalité des chiffres a été camouflée sous un lot de légendes mathématiques.



En Grèce, les sorciers de Goldman Sachs avaient adossé, en partie, le remboursement de la dette publique sur les profits à long terme de la Loterie nationale. En Belgique, les ramancheurs de JP Morgan ou de Barclay's ont titrisé les arriérés fiscaux. De l'Italie on dit que ces dirigeants étaient si alléchés par les menus concoctés par les chamans de Bear Stearns ou Lehman Brothers qu'ils s'en sont gavés à plusieurs reprises. Comme s'ils avaient voulu composer la version financière de *La Grande bouffe*. En Espagne et au Portugal, les malins de l'État ont nagé eux aussi dans la mer des *swaps* enrobés de taux fictifs.

En Allemagne, on dit qu'Angela Merkel est furieuse. Elle ne décolère pas. On la comprend, car apprendre qu'après la Grèce d'autres nations sont allées à la rencontre des sirènes de la «financiarisation» de l'économie signifie que le coefficient de difficulté inhérent à ce casse-tête vient de se démultiplier. Avec, en prime, des contrecoups politiques et sociaux complexes et possiblement brutaux.

Que l'on y songe, si Merkel ainsi d'ailleurs que Nicolas Sarkozy avaient écarté l'idée d'une aide à Athènes, ils auraient du coup fragilisé passablement les banques allemandes et françaises qui ont investi plus que d'autres dans ce pays. Mais voilà, la vaste majorité des citoyens allemands ainsi qu'un nombre imposant d'élus sont montés au créneau pour exprimer avec force leur opposition. Car aider la Grèce aujourd'hui, c'est être condamné à aider les autres demain. Rien ne résume mieux l'humeur berlinoise que ceci: nous ne voulons pas que l'État-providence allemand s'étende au littoral européen de la Méditerranée.

Cela étant, la fureur de Merkel et de Sarkozy découle en grande partie des détails permettant aujourd'hui de mieux cerner les agissements de Goldman Sachs. Dans un entretien accordé à un quotidien du Vieux Continent, le responsable de la dette d'une nation européenne non identifiée confie ceci: «*Goldman ne s'intéresse pas au marché de la dette des grands pays comme l'Allemagne ou la France, il préfère celle des petits, comme la Grèce ou le Portugal, car elle est plus volatile et donc plus spéculative. C'est beaucoup plus facile de se faire de l'argent facile. Et discrètement.*»

On sait aujourd'hui que, dans le cas de la Grèce, Goldman a empoché 300 millions en commissions de la main droite tout en spéculant de la gauche sur la dette du pays. On l'aura compris, cette banque a puisé à tous les râteliers de l'argent facile. Mais il y a pire. Bien renseigné sur la santé financière de la Grèce, mais aussi de l'Italie, du Portugal et de l'Espagne, cet établissement a attaqué l'euro de façon très agressive. Il a joué, sans vergogne, sur tous les tableaux. Et cela, Merkel ne le digère pas. Vraiment pas.

On sait également que cette perversité de la chose économique, perversité sur grande échelle, a été grandement favorisée par le culte de la déréglementation tous azimuts. Que Nicholas Brady, ancien secrétaire au Trésor de Bush père, réclame avec d'autres anciens de banquiers de Wall Street, un cadre réglementaire aussi strict que celui qui prévalait dans les années 70 en dit long sur la décadence actuelle du milieu financier.

TGV Montréal-New York

Le plus lent des trains

C'était à l'été 1975. L'idée d'un TGV reliant Montréal à Boston et à New York faisait la une du *Devoir*. Elle était lancée par nul autre que le maire visionnaire de Montréal, Jean Drapeau. Mais, comme il se doit, son projet fut accueilli avec scepticisme. En pleine période de construction des installations olympiques et de dépassements de coûts, personne ne l'a cru lorsqu'il a dit que ce projet allait s'autofinancer.

Périodiquement, ce projet de liaison nord-sud a refait surface, chaque fois pour être remis sur une tablette à côté du projet de TGV Québec-Montréal-Toronto-Windsor. Cette fois, c'est le premier ministre Jean Charest qui le ranime à l'occasion d'une visite à Washington. Il a convenu avec le secrétaire américain aux Transports, Ray LaHood, de former un comité pour étudier la faisabilité d'une ligne de train à haute vitesse entre Montréal et Boston et d'une autre entre Boston et New York.

Un autre comité dont les études iront à nouveau sur les tablettes? Cette fois, le contexte est différent. Si le secrétaire aux Transports donne son aval, c'est qu'il y a pour une fois un intérêt réel de la part du gouvernement américain de refectionner le réseau de transport ferroviaire de passagers en construisant des liaisons rapides entre de grands centres urbains. Dans son programme de relance économique, le président Obama a réservé huit milliards pour de tels projets.

Jean Charest table sur l'existence d'une volonté politique à Washington. Il y aura toutefois loin de la coupe aux lèvres. D'abord, parce que ces huit milliards ne suffiront pas à construire une liaison nouvelle entre Montréal et New York. Puis parce le gouvernement américain a reçu pas moins de 278 projets de train à haute vitesse venant de 40 États. La concurrence sera forte. Si la densité de population peut justifier facilement la construction d'une ligne New York-Boston, c'est moins le cas entre Boston et Montréal. Le nord de l'État de New York est peu peuplé, d'où l'idée de M. Charest de payer une partie des infrastructures entre Albany et la frontière canadienne. Et puis, il y a de fortes chances que cette liaison, si elle se réalise, ne soit pas un TGV, mais un train à haute vitesse pouvant circuler sur les voies existantes.

Les obstacles à la réalisation de ce projet sont nombreux, quasi infranchissables pourrait-on penser. En raison du contexte favorable prévalant à Washington, il vaut la peine de tenter néanmoins sa chance, si petite soit-elle. Le maire Drapeau avait raison, une liaison nord-sud serait un levier de développement économique tout aussi important, voire plus, qu'une liaison est-ouest entre Québec et Windsor. Entre ces deux projets, il serait intéressant de savoir lequel le premier ministre Charest privilégierait.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

LE PROGRAMME «À NOUS LE PODIUM»...



L E T T R E S

Rêver de comptabilité ?

Lucien Bouchard convie les quelque trois millions de souverainistes à rêver de comptabilité au lieu d'un pays indépendant. Qui n'a pas envie de rêver de tarifs d'électricité plus élevés, n'est-ce pas? Tout le monde veut équilibrer son budget et se débarrasser des dettes, mais en rêve-t-il? Si Lucien Bouchard voulait fouetter les troupes indépendantistes, il aura réussi. Le rêve d'un pays souverain demeure légitime, surtout compte tenu de l'évolution du gouvernement fédéral, qui ne se soucie pas de la démocratie, proroge le Parlement, dénie l'assistance à un enfant — soldat, se moque éperdument de l'environnement. Toutefois, pour passer du rêve à la réalité, il faudra affronter certaines turbulences (c'est Pauline Marois qui l'a dit). Par exemple, renoncer à la péroration et subir des sautes d'humeur des marchés financiers. Avec la liberté vient le désagrément des responsabilités, comme le sait tout jeune adulte qui quitte la maison parentale. La vraie question est de savoir si le rêve d'un pays est assez puissant pour lui donner la force de réalisation. Pour cela, il faudra un chef qui est à la fois rêveur et réaliste, qui saura expliquer et convaincre. Ce ne sera pas Lucien Bouchard.

Jana Havrankova

Saint-Lambert, le 21 février 2010

Laissez Lucien Bouchard tranquille

À tous ceux qui voient en Lucien Bouchard l'homme qui pourrait régler tous les problèmes du Québec, je dis: laissez-le donc tranquille! Cet homme a 71 ans et en a déjà bien assez fait pour le Québec pen-

dant qu'il occupait le poste de premier ministre. Plutôt que de ramener nos dirigeants d'hier, pourquoi ne pas s'en trouver de meilleurs pour demain?

C'est sans compter que M. Bouchard n'a plus ce qu'il faut pour diriger le Québec. Comment un homme aussi désabusé de la politique et démobilisé du projet souverainiste pourrait-il nous apporter quelque chose de positif? Comment celui qui a coupé dans les services aux citoyens pour atteindre le déficit zéro dans les années 1990 pourrait-il être à la hauteur avec la situation financière que l'on connaît présentement? Poser la question, c'est y répondre!

Jean Marois

Magog, le 20 février 2010

Accommodements

Existe-t-il des accommodements déraisonnables? Sans doute, mais cela n'en vaut pas la peine: si l'on cherche à contenter quelqu'un ou à arranger quelque chose, c'est que l'on doit avoir une bonne raison... Cela dit, je n'aime pas beaucoup ce terme, qui suggère le compromis, l'arrangement souvent bancal ou la démission de l'un face à l'autre. Sans compter que, dans la vie ordinaire, ce sont surtout des restes que l'on accommode, avec un succès variable selon la sauce que l'on choisit.

Dans un État souverain, il me semble que l'on ne devrait parler que de droits et de devoirs, les uns et les autres comportant leurs limites. Le Canada garantissant à ses citoyens la liberté de culte, comment pourrait-il leur nier le droit d'afficher publiquement leur appartenance à telle ou telle religion? Situer le débat des accommodements raisonnables à ce niveau, c'est le situer en terrain miné — celui de la foi et non de la raison, et bien malin celui qui saurait donner une défini-

tion claire de la religion, laquelle est de toute manière l'objet d'interprétations diverses, voire contradictoires, par ses propres adeptes. Le gouvernement canadien a déjà décidé qu'il n'avait pas à entrer dans les chambres à coucher; pourquoi faudrait-il qu'il entre dans les chapelles, les mosquées ou les synagogues?

Mais l'enseignement dans les écoles et universités, de même que l'ordre public, c'est son affaire. Aucun gouvernement responsable ne saurait accepter qu'un citoyen ou une citoyenne se promène dans les rues à visage masqué; invoquer un motif religieux pour justifier ce type de voile me paraît irrecevable. Il en va de même pour le port d'armes: même rituel, un couteau demeure un couteau et n'a pas sa place dans une école. C'est également le gouvernement qui détermine les règles régissant le système d'éducation et tous les citoyens doivent s'y plier. Enfin, chez nous, il ne saurait y avoir ni violence ni discrimination envers la femme. Point.

Une fois posées ces règles de base non négociables, on parlera d'accommodements, s'il le faut.

Jean Cléo Godin

Montréal, le 20 février 2010

Le pari du sénateur Demers

Monsieur le sénateur voulait respecter son contrat comme analyste du hockey... mais quand il cautionne le pari avec Loto-Québec, cela sent le goût de manger à tous les râteliers. Un manque d'éthique flagrant. Il faudrait peut-être que le sénateur Jean Lapointe lui offre une cure de désintoxication. Sa ténacité pour vaincre son analphabétisme ne doit pas empêcher de remettre en question un tel geste.

Gérald Guimond

Montréal, le 20 février 2010

LIBRE OPINION

Aides familiales: pour le bien-être de nos enfants

MALINA IORDAN

Partenaire gérente de l'agence Servanta Nanny Agency

Ce texte vise à donner suite à l'article «Mme M. et beaucoup d'autres...» paru le 6 février 2010 dans *Le Devoir*. L'article mentionné qualifie de «long calvaire» le parcours «des centaines de femmes qui n'arrivent pas à satisfaire aux critères du programme d'immigration temporaire et qui voient dans le Programme des aides familiaux résidents (PAFR) leur seule porte d'entrée vers le Canada». Comme journaliste qui se soucie de l'objectivité et étant partenaire gérente d'une agence de placement qui a une bonne réputation parmi les familles et les aides familiales, j'aimerais apporter quelques précisions.

Une fois arrivées par ce programme d'immigration, les aides familiales jouissent des mêmes droits que tout autre employé au Québec. Dès leur arrivée, elles sont informées de leurs droits par l'Association des aides familiales ou par notre agence, qui prend très au sérieux le devoir de leur donner des renseignements concernant le salaire, la durée du travail, les heures supplémentaires, les vacances, la cessation d'emploi, etc. Les abus mentionnés dans l'article sont regrettables, mais il faut savoir que ce sont des cas isolés qui se pro-

duisent là où les aides familiales sont délibérément désinformées par certains employeurs ou tierces parties qui probablement utilisent l'omission, le mensonge et la menace comme activités courantes.

Le portrait de l'employeur décrit par votre interlocuteur comme facilitateur «de l'esclavage moderne» ne représente pas la réalité dans la très vaste majorité des cas. Nous rencontrons de cinq à sept nounous par semaine à l'agence, et la plupart de leurs histoires parlent de respect mutuel, de discrétion et d'appréciation dans leur relation avec leurs employeurs. La grande majorité des nourrices connaissent leurs droits et cherchent à se mettre à jour lors de changements législatifs.

De leur côté, les employeurs de notre agence s'intéressent beaucoup à respecter le contrat et la Loi des normes du travail. Ils sont toujours en contact avec nous pour se savoir comment agir dans certaines situations spéciales, comme le besoin d'heures supplémentaires, les maladies, les vacances, etc. Ils ont leur façon de se montrer reconnaissants pour les services de la nounou: une chambre bien aménagée, accès à Internet, des frais de téléphone interurbain payés, un abonnement pour le gymnase, des cours de langue, des articles nécessaires dans la garde-robe d'hiver, des cadeaux à l'occasion, grande flexibilité

dans le cas d'une urgence dans la famille de la nourrice, etc. Tout cela est un bel effort pour mieux l'intégrer dans leur famille et dans la société québécoise.

À la lumière de cette réalité que l'on vit chaque jour dans notre activité, le chiffre de 50 % avancé par votre interlocuteur comme pourcentage maximal «des aides familiales qui complètent leurs 24 mois de service dans les délais impartis» semble trop diminué. La vaste majorité des nounous rencontrées jusqu'à présent ont fini leurs 24 mois à temps et elles ont entamé le processus pour devenir résidentes permanentes. Nous avons aidé les autres (seulement deux personnes rencontrées au cours d'une année) à se trouver un nouvel employeur pour rester toujours en légalité tout en bénéficiant du programme.

En généralisant par la mention «conditions de travail des domestiques du XIXe siècle», votre interlocuteur ne fait que discréditer la grande majorité des employeurs, qui sont bien intentionnés et qui sont reconnaissants envers les nounous pour le temps et le dévouement qu'elles leur offrent.

L'effort et l'attention que les aides familiales portent aux enfants du Québec doivent être appréciés et honorés! Pour leur sacrifice envers leurs propres familles, elles doivent être saluées et récompensées!

IDÉES



Ne sommes-nous pas appelés
à nous solidariser afin de préserver paradoxalement
le droit à la différence dans une destinée commune?

ILLUSTRATION CHRISTIAN TIFPET

Culture d'accueil et cultures immigrées

Insufflons un peu d'âme au débat

MARCO MICONE

Écrivain

In'y a pas si longtemps, dans un texte paru dans ce journal, je proposais de remplacer la notion d'accommodement par celle de compromis, lorsque les situations s'y prêtent, pour que les Québécois d'ascendance canadienne-française reconnaissent les efforts d'adaptation faits par les immigrants et n'aient plus l'impression que les accommodements se font toujours à leurs dépens. Dans ce même esprit victimiste, on a laissé entendre, ici même récemment, que la majorité francophone pourrait devoir renoncer à soi-même en accueillant les immigrants.

En plus des problèmes de définition que soulève le «soi-même» d'un point de vue historique et culturel, l'hypothèse qu'un pays d'immigration puisse renoncer à quoi que ce soit de fondamental au profit des immigrants, relève, au mieux, d'une ignorance élémentaire du phénomène migratoire et, au pire, d'une crainte que seuls peuvent nourrir les tenants d'une vision assimilationniste.

Intégration

Le Québec est une société parmi les plus riches de la planète (reconnue comme nation) qui possède une langue officielle, une culture dominante et des lois qui déterminent les règles du vivre-ensemble telles qu'elles sont voulues par la majorité. Les immigrants s'y établissent individuellement ou par petits groupes familiaux. Sauf pour les réfugiés politiques et les immigrants rejoignant leurs familles, ils sont choisis en fonction de nos besoins d'ordre démographique, économique et cul-

turel. D'où la forte proportion de francophones et un bon nombre d'immigrants investisseurs.

Un immigrant qui quitte son pays pour des raisons politiques ou économiques, n'a aucun intérêt à reproduire ici ce qui ne lui convenait pas. Le voudrait-il qu'il n'y arriverait pas, ne serait-ce que pour des considérations démographiques. La très grande majorité des immigrants (malgré l'importance que l'on accorde à quelques cas atypiques) ne demande qu'à s'intégrer économiquement, socialement et culturellement (dans cet ordre), se doutant qu'au bout de ce processus long et diversifié, il ne sera plus le même qu'à son arrivée et sa culture d'origine se sera transmuée en culture immigrée.

Car parler de culture grecque, vietnamienne, portugaise, italienne, etc., au Québec, ce serait utiliser le vocabulaire de ceux qui proposent une conception non dynamique de la culture ou adhérer à une vision intégriste du soi-même. Comme tous les autres citoyens, l'immigrant est un être en évolution constante et capable d'adaptation. À moins qu'il ne subisse une ségrégation absolue, il sera transformé par la culture d'accueil et en retour exercera une certaine influence sur celle-ci. Mais dans cet échange, si harmonieux soit-il, la culture immigrée est vouée à l'étiollement progressif vu les faibles moyens dont elle dispose par rapport à la culture dominante.

Interculturalisme

La culture immigrée est une culture de transition qui, à défaut de pouvoir survivre comme telle, pourra, dans une situation d'échange interculturel véritable, féconder la culture québécoise et ainsi s'y perpétuer. L'immigrant devient alors un porteur de culture aux multiples composantes

lesquelles constituent un amalgame en perpétuel changement dû, non seulement à l'interaction entre les valeurs d'origine et celles du pays d'accueil, mais aussi à l'évolution de celui-ci. Comme tout autre citoyen, il vit des contradictions et des déchirements propres à tout être humain appelé à faire des choix dans une société parcourue par de multiples valeurs et courants idéologiques dépassant ainsi largement le cadre étiqué de l'ethnicité.

Le Québec a adopté l'interculturalisme comme stratégie devant mener à l'intégration des immigrants, se démarquant ainsi du multiculturalisme canadien. Dans ce contexte, aucune des cultures immigrées ne constitue une culture ghettoisée évoluant dans une mosaïque dont les composantes seraient juxtaposées les unes aux autres. Dans une optique interculturelle, la culture immigrée est considérée comme une expression culturelle métissée au contact de la culture majoritaire. L'interculturalisme est fondé sur la conviction que, dans une société démocratique et tolérante comme la nôtre, dès lors qu'on respecte les éléments essentiels de la culture d'accueil et que l'on ne remet pas en question les règles fondamentales de la société, il y a place pour les cultures immigrées avec tout ce que cela implique d'échanges, d'emprunts et de contaminations.

Nous reconnaître en eux

À l'avenir, si l'on veut éviter les dérapages dus à la démagogie des uns et à la frilosité des autres, il faudra bien reconnaître ce que la majorité des immigrants sacrifient en quittant leur pays et l'importance des accommodements que la nouvelle situation leur impose. Du jour au lende-

« Nous sommes cent peuples venus de loin. Pour vous dire que vous n'êtes pas seuls. »

— Marco Micone

Droits et Démocratie: le Parlement doit intervenir rapidement

JOHN GORDON

Président national de l'Alliance de la fonction publique du Canada

Beaucoup a été écrit au sujet de Droits et Démocratie depuis le décès de son président, Rémy Beauregard, après une séance mouvementée du conseil d'administration le 7 janvier dernier. Jusqu'à maintenant, l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente les employés de Droits et Démocratie, est peu intervenue sur la place publique dans ce dossier. Devant les récents développements, l'AFPC sent maintenant le besoin de faire le point publiquement. Les employés ont reçu ordre de ne pas intervenir publiquement sans avoir reçu le consentement du président intérimaire.

Droits et Démocratie est

une institution créée par le Parlement, qui fait rapport au Parlement, et les membres de son conseil d'administration, ainsi que son président, sont nommés par le gouvernement fédéral. Dans cette optique, le fait que certains membres récemment nommés au conseil d'administration aient intimidé le personnel et critiqué sans retenue la réputation de partenaires internationaux devrait soulever des inquiétudes pour les Canadiens qui croient en l'équité, la bonne gouvernance et la responsabilité des gestionnaires mandatés par le gouvernement.

Allégations diffamatoires

En effet, le profilage religieux des employés de Droits et démocratie effectué par certains membres du conseil d'administration, l'intimidation des représentants syndicaux et

l'embauche d'une entreprise «d'intelligence et d'enquête» qui offre des services d'«infiltration», des «technologies de surveillance» et des enquêtes concernant des problèmes comme «les tentatives de syndicalisation», sont inacceptables.

Les allégations diffamatoires contre plusieurs partenaires de Droits et Démocratie véhiculées par certains s'apparentent à une véritable campagne de dénigrement envers les organismes engagés dans la défense des droits de l'homme. Il en va de même des attaques contre M. Beauregard. Il est difficile de voir comment les intérêts de l'organisme Droits et Démocratie sont servis par ces propos. Il est difficile de voir comment les droits et la démocratie sont servis par ces décisions.

Ces décisions à caractère politique et idéologique ont des

impacts majeurs sur le climat de travail à Droits et Démocratie et sur la réputation de l'organisme à l'étranger. Elles mettent en lumière des visées politiques et idéologiques qui doivent inquiéter les Canadiens et la communauté internationale. L'intégrité de toute organisation qui travaille sur la problématique des droits de la personne est basée sur son indépendance et son impartialité pour faire la promotion des droits de la personne. Le mandat de Droits et démocratie implique la liberté d'enquêter sur les violations des droits de la personne, peu importe où ils se produisent.

Le Parlement

Au cours de ses 21 ans d'histoire, Droits et Démocratie a acquis une réputation internationale pour son travail sur des questions comme les droits des

femmes en Afghanistan, la violence sexuelle en République démocratique du Congo, le développement de la société civile en Haïti, la liberté d'expression en Birmanie et la lutte contre l'impunité au Zimbabwe. En avril dernier, Droits et Démocratie a voulu s'assurer que les réformes législatives sur la famille alors en cours en Afghanistan respectaient les droits et l'égalité des femmes. Le travail de Droits et Démocratie lui a valu des éloges internationaux. Par la suite, le ministère des Affaires étrangères a produit une excellente évaluation quinquennale de l'organisme — encore une preuve supplémentaire de la crédibilité, de la nécessité et l'efficacité de cette institution canadienne.

Puisque Droits et Démocratie relève du Parlement et non du gouvernement, il est essentiel que les membres du Parle-

ment prennent leurs responsabilités et interviennent rapidement afin d'assurer que Droits et Démocratie puisse continuer de s'acquitter de son mandat avec toute l'autonomie nécessaire et de restaurer son impartialité et sa crédibilité sur la scène internationale. Il en va de la réputation internationale du Canada. Pour ce faire, il faudra plus qu'un nouveau président pour rétablir l'indépendance et la crédibilité de Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie est un organisme public qui fournit un appui essentiel aux défenseurs des droits de l'homme dans de nombreux pays. Tous les Canadiens peuvent être fiers de cette organisation — leur organisation — et nous espérons qu'ils se joindront à l'AFPC et au mouvement grandissant pour sauvegarder leurs valeurs fondamentales.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (cartooniste); Andréanne Béland, Michèle Malenfant et Christine Dumouzet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furuy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

OTTAWA

C'est surtout auprès de la communauté juive que le PFPIS a été vanté, en particulier par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney

SUITE DE LA PAGE 1

Le gouvernement conservateur a toujours dit que ce programme pouvait servir à toutes les organisations culturelles, que ce soit une synagogue, une mosquée, une école religieuse ou un centre communautaire. Toutefois, c'est surtout auprès de la communauté juive que le PFPIS a été vanté, en particulier par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney. Et les chiffres montrent que c'est cette communauté qui s'en est d'abord prévalu.

Le *Devoir* a obtenu la liste de tous les projets financés par ce programme jusqu'en 2009. Au total, 57 projets ont été approuvés (un autre projet a été annulé par le bénéficiaire) et 1,46 million de dollars ont été versés. Quarante-sept projets ont profité à la communauté juive, pour un total de 1,2 million de dollars. La communauté musulmane a fait subventionner seulement six projets d'une valeur totale de 112 000 \$. Quatre autres projets profitant à des groupes autochtones, portugais et hindous ont aussi obtenu un total de 101 000 \$.

Cela signifie donc que les groupes juifs ont touché 85 % des sommes, contre 8 % pour les groupes musulmans et 7 % pour les autres groupes réunis. Le ministère fédéral de la Sécurité publique, responsable du programme, n'a pas fourni une mise à jour de cette liste, le ministre n'ayant pas encore rendu publics les noms des 41 autres bénéficiaires de la troisième phase du programme.

«La communauté juive est le premier groupe ciblé dans les crimes haineux, mais nous savons que d'autres communautés en subissent également», avait affirmé le président du Congrès juif québécois, Adam Atlas, lors de l'annonce des dix projets en sol québécois, tous accordés à sa communauté. Le ministre Jason Kenney avait alors pris la peine de préciser que tous les groupes susceptibles d'être l'objet de crimes haineux étaient admissibles.

Ideologie ou organisation ?

Pour Hussein Hamdani, il ne fait aucun doute que les conservateurs font avec ce programme ce que les libéraux ont fait avec celui des commandites: «C'est une tentative par le gouvernement conservateur d'acheter les votes!» M. Hamdani est avocat à Hamilton, est actif dans la communauté musulmane et siège à la Table ronde transculturelle sur la sécurité, un organisme fédéral.

«Ce n'est pas équitable, ce n'est pas juste», peste-t-il. M. Hamdani avait effectué son propre décompte avant d'être contacté par *Le Devoir* et s'insurge contre le déséquilibre flagrant. Il dit d'ailleurs avoir soulevé en vain cette question avec le ministre Kenney. «La Corporation of Spanish and Portuguese Jews de Montréal a reçu près de 24 000 \$! Ils doivent avoir quatre ou cinq membres, en tout cas, moins que dans ma famille. Franchement!» M. Hamdani estime que les communautés juives ont des raisons valables de craindre pour leur sécurité. «Mais ils ne sont pas les seuls à craindre pour leur sécurité», ajoute-t-il.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ce déséquilibre dans les fonds accordés témoigne d'un quelconque préjugé de la part du gouvernement fédéral et non d'un simple déséquilibre dans le degré d'organisation des communautés respectives.

Par exemple, la mosquée montréalaise Makkah al-Mukarramah, située à Pierrefonds, a été l'objet de trois actes de vandalisme en 2008: elle a été la cible de «paint balls» et quatre fenêtres ont été brisées. La mosquée n'a pas reçu de fonds, mais elle n'en avait pas demandé. «C'est quelqu'un qui m'a parlé du programme», explique en entrevue le président, Saleem Deuji. «Lorsque j'ai reçu les documents, nous étions trop proches de l'échéance du programme alors nous n'avons pas postulé.»

Inversement, le *Canadian Jewish News* a rapporté que la Fédération CJA a coordonné toutes les demandes de subventions de la communauté juive du Canada.

La Fédération juive d'Ottawa a pour sa part touché une somme d'environ 60 000 \$. Elle l'a utilisée pour ériger des barrières limitant l'accès au campus, poser des grillages aux fenêtres et ajouter une ou deux caméras. «La communauté juive d'Ottawa n'a jamais eu de problème majeur de sécurité, mais il y a eu beaucoup d'attaques mineures, de vandalisme», explique son président, Mitchell Bellman.

Le ministère de la Sécurité publique n'a pas fourni au *Devoir* la liste des projets ayant été refusés par Ottawa. Le programme a fait l'objet d'une prolongation parce que tous les fonds fédéraux n'avaient pas trouvé preneurs. Les groupes ont eu jusqu'au 17 juillet 2009 pour déposer leurs demandes. Chaque organisme devait investir un montant équivalent à la subvention obtenue. Récession oblige, certains groupes ont revu à la baisse leur investissement, et le gouvernement fédéral a fait alors de même.

Le Devoir

MIRACLE

SUITE DE LA PAGE 1

des choses pour l'orgueil national, n'est-ce pas —, il retrouvera en face de lui mercredi, dès les quarts de finale, la Russie. Comme à Turin en 2006, tiens donc, où il avait perdu et avait dû se contenter d'une 7^e place plutôt peu glorieuse pour le pays où a été inventée la glace et ce que l'on peut faire dessus pour passer le temps.

Ce n'était pas prévu comme ça. Moi, je vous le dis, après avoir examiné le dossier pendant plusieurs millièmes de seconde, le Canada aurait dû imiter les States, prendre le virage jeunesse et utiliser Carey Price devant les cordages.

Souvenirs de 1980. Joe Posnanski, de *Sports Illustrated*, rappelle quelques faits peut-être oubliés concernant le célèbre match (voir mon blogue pour un extrait de la rencontre).

Plusieurs Américains jurent avoir assisté à la joute en temps réel, mais elle n'était diffusée qu'en différé par le réseau ABC. Le présentateur Jim McKay avait d'ailleurs informé les téléspectateurs que lui connaissait le score final, mais qu'il n'allait pas leur faire le plaisir de le leur communiquer.

Ken Dryden, l'analyste du hockey pour la télévision américaine, avait quitté Lake Placid la veille pour se rendre à Toronto où il devait pas-

ser son examen du Barreau. Il l'a réussi, et est rentré à Lake Placid en soirée.

Al Michaels avait été nommé descripteur parce qu'il était le seul de l'équipe d'ABC à avoir de l'expérience en la matière. Un gros bagage, du reste: un match au total, URSS-Tchécoslovaquie aux Jeux de Sapporo en 1972.

Les États-Unis ont peut-être gagné (4-3) en raison de la décision de l'entraîneur Viktor Tikhonov de retirer des buts le grand Vladislav Tretiak au profit de Vladimir Myshkin à la fin de la première période. Vingt ans plus tard, Tretiak soutenait qu'il ne savait toujours pas pourquoi on l'avait écarté.

Michaels affirme qu'il n'avait pas préparé son fameux cri «Do you believe in miracles? Yes!» et qu'il s'agissait d'une exclamation tout à fait spontanée. Tellement spontanée que lorsqu'on lui a demandé de décrire de nouveau le match pour le film *Miracle*, réalisé en 2004, il a été incapable de la répéter et on a dû utiliser l'extrait original.

Soyez-en intimement persuadés, c'était le bon temps.

Est-ce moi et ma TV basse définition, ou y a-t-il comme un problème de cadrage à ces XXI^e Jeux olympiques d'hiver de Vancouver 2010 à Vancouver?

DUCEPPE

SUITE DE LA PAGE 1

Le chef du Bloc québécois estime que le mot «apathie» est trop fort et que le travail doit se poursuivre, même à l'étranger. «En septembre 1995, les sondages montraient que seulement 7 % des Québécois voulaient un référendum. Pourtant, il y en a eu un, et on a failli le gagner. Il faut être prêt», a dit Gilles Duceppe, qui a ajouté: «Quand les Québécois vont réaliser que l'espoir de réformer le fédéralisme est illusoire et que la seule voie pour le Québec, c'est la liberté politique, nous serons prêts à mettre en œuvre un projet de souveraineté clair et emballant.»

Selon lui, le clan souverainiste ne doit pas cesser de parler à ses alliés et partenaires étrangers. «Il faut qu'on donne notre point de vue, qui est différent de celui des fédéralistes», dit le chef du Bloc.

La tournée devrait durer environ une semaine — s'il n'y a pas d'élections fédérales à l'automne, précise Gilles Duceppe. La liste des personnes qui seront rencontrées n'est pas encore établie, tout comme les endroits visités, dit-on. Lors de sa conversation avec *Le Devoir*, Gilles Duceppe a parlé des sensibilités de la Catalogne et de l'Écosse envers le projet de souveraineté du Québec, sans toutefois dire s'il ira dans ces régions.

Le Bloc québécois veut accentuer les efforts hors Québec du mouvement souverainiste. Une tournée de Gilles Duceppe au Canada anglais sera aussi à son horaire cet automne, et l'on n'exclut pas une tournée aux États-Unis. Le chef du Bloc rappelle également que sa formation rencontre chaque année les ambas-



CHRIS WATTIE REUTERS

Selon Gilles Duceppe, le clan souverainiste ne doit pas cesser de parler à ses alliés et partenaires étrangers. «Il faut qu'on donne notre point de vue, qui est différent de celui des fédéralistes.»

sadeurs présents à Ottawa pour leur parler de différents sujets.

Le PQ se réjouit

Au Parti québécois, la porte-parole en matière de Relations internationales et de Francophonie, Louise

Beaudoin, voit d'un bon œil les efforts du Bloc québécois à l'étranger. «Si tout le mouvement souverainiste s'y met, y compris le Bloc, c'est tant mieux», a-t-elle dit au *Devoir* hier.

Mme Beaudoin, qui a un vaste réseau de contacts, particulièrement

en France, affirme que le mouvement souverainiste ne doit pas laisser le terrain en friche trop longtemps. «Il faut cultiver nos relations, leur expliquer les enjeux ici et leur rappeler qu'on est là! La souveraineté du Québec, ce n'est pas dans les journaux tous les jours. Ce n'est pas sur l'écran radar à l'étranger», dit-elle, ajoutant: «Les interlocuteurs changent, on doit maintenir nos réseaux.» Des réseaux très importants pour une éventuelle reconnaissance internationale de l'État du Québec.

Mais dans le contexte actuel, le message souverainiste ne devrait-il pas être porté à Québec plutôt qu'à l'étranger? «On peut faire les deux en même temps, l'un n'exclut pas l'autre!», répond Louise Beaudoin. Depuis la sortie de Lucien Bouchard, les députés du PQ et du Bloc ont d'ailleurs affirmé vouloir continuer de parler et d'actualiser la souveraineté.

Selon Mme Beaudoin, Pauline Marois va elle aussi aller en Europe pour parler de la souveraineté et de son parti. «Ce sera probablement plus près des prochaines élections, c'est plus facile d'attirer l'attention en disant qu'on va reprendre le pouvoir», dit Louise Beaudoin. «Et c'est encore plus facile quand on est au pouvoir!»

Elle souligne que, dans l'opposition, André Boisclair, alors chef du PQ, est allé faire son tour en France avant les élections de 2007. Le chef du PQ le plus actif à l'étranger lorsqu'il était dans l'opposition, c'était Jacques Parizeau, dit Mme Beaudoin. «Il a été souvent en Europe entre 1992 et 1994. Avant qu'on reprenne le pouvoir et qu'il y ait un référendum.»

Le Devoir

OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

Les propositions du président se veulent plus généreuses que le projet de loi du Sénat, sans toutefois reprendre toutes les dispositions du texte voté par la Chambre basse, dont la fameuse «public option». Elles prévoient notamment des déductions fiscales plus généreuses, la création d'une bourse des assurances pour stimuler la concurrence et, ce qui représente une innovation par rapport aux projets des deux chambres du Congrès, la création d'une «Autorité des primes d'assurance maladie» relevant du département fédéral de la Santé.

Cette dernière mesure a d'autant plus de chances de trouver un écho favorable au sein de la population que certains grands assureurs viennent de hausser de près de 40 % les primes de leurs clients en Californie et dans d'autres États.

Le plan de la Maison-Blanche exige par ailleurs que les compagnies d'assurance mettent fin à la «discrimination» qui consiste à refuser une couverture aux personnes souffrant de problèmes de santé graves.

Le coût de la réforme sera compensé par des économies et ne creusera pas le déficit fédéral, affirme la Maison-Blanche, pour qui certains des changements proposés se traduiraient par des économies de 100 milliards au cours de la prochaine

décennie et d'environ 1000 milliards pendant la décennie suivante. C'est surtout en éliminant la fraude et le gaspillage dans les programmes gouvernementaux existants, destinés respectivement aux personnes âgées (Medicare) et aux plus démunis (Medicaid), que la Maison-Blanche compte parvenir à ce résultat.

Terrain d'entente

Lors d'une conférence téléphonique hier matin, le directeur des communications de la Maison-Blanche, Dan Pfeiffer, a décrit le nouveau document comme une tentative de concilier les projets de loi des deux chambres du Congrès. La Chambre des représentants avait adopté le sien en novembre, et le Sénat avait fait de même la veille de Noël. Les représentants et les sénateurs doivent évidemment fusionner leurs textes pour que le président appose sa signature et que la réforme devienne réalité. Même si les démocrates sont majoritaires dans les deux chambres, ils n'y sont pas encore parvenus.

Le 19 janvier, le Parti démocrate a perdu sa majorité qualifiée (60 % des sièges) au Sénat à l'issue d'une élection complémentaire destinée à pourvoir le siège du Massachusetts rendu vacant par le décès de Ted Kennedy. La minorité républicaine peut maintenant multiplier les tactiques

dilatatoires et empêcher la Chambre haute de s'entendre avec celle des représentants.

S'ils veulent vaincre ce genre d'obstruction systématique, les sénateurs démocrates devront recourir à une procédure rarement utilisée, ce qui n'est pas sans risque dans un contexte de morosité économique et à l'approche d'élections législatives en novembre.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a laissé planer cette éventualité hier, tout en affirmant que le président cherche à trouver un terrain d'entente avec le parti d'opposition.

Si elle abandonne l'idée d'une assurance maladie offerte par l'État, la Maison-Blanche insiste beaucoup dans son document sur une bonification des programmes publics Medicaid, qui deviendrait accessible à un plus grand nombre de familles défavorisées, et Medicare, qui deviendrait plus généreux au chapitre des médicaments d'ordonnance. Ces propositions sont évidemment destinées à rassurer l'aile gauche du parti présidentiel.

Le chef de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, John Boehner, a plutôt vu hier dans les nouvelles propositions de Barack Obama «la même prise de contrôle massive des soins de santé par l'État», dont les Américains ne veulent pas, selon lui.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390